

# Ruralités | N°42



**SPÉCIAL TIERS-LIEUX**



Réseau wallon  
de Développement Rural

4<sup>e</sup> trimestre 2019

N° d'agrément : P914304

Réseau wallon de Développement Rural  
Cellule d'Animation du RwdR

Avec le soutien de la



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales.



## SOMMAIRE

<b>Edito</b>	<b>2</b>
<b>Dossier</b>	<b>3</b>
Tiers-Lieux... De quoi parle-t-on ?	3
E-Square : le numérique à visage humain	4
Gare! au cœur du développement numérique en zone rurale	5
Que le spectacle commence !	6
Faire, partager et apprendre ensemble	7
La Ferme Coworking, en route vers le succès	8
Le Monty : un monde à partager	9
<b>Portrait</b>	<b>10</b>
Vanessa Martin, une agricultrice engagée	
<b>GAL</b>	<b>11</b>
Le Tiers-Lieu comme vecteur de coopération au GAL/Parc Naturel de Gaume	
<b>GAL - Carte blanche</b>	<b>12</b>
Décrypter le patrimoine bâti autour de son école	12
Mon beau sapin...	13
<b>Europe</b>	<b>14</b>
Evaluation <i>in itinere</i> du PwDR 2014-2020	
<b>Jeunes</b>	<b>16</b>
Retour au goût et à l'authentique	
<b>Innovation</b>	<b>18</b>
Une agriculture plus efficace grâce au numérique	18
<b>Agenda</b>	<b>19</b>
<b>Communication</b>	<b>19</b>

## EDITO

### MEILLEURS VŒUX

La Cellule d'animation du Réseau wallon de Développement rural est heureuse de vous présenter ce quarante-deuxième numéro du Magazine Ruralités spécial « tiers-lieux ».

Vous y découvrirez diverses initiatives et comment ces nouveaux espaces de travail collaboratifs essayent de répondre à des défis spécifiques aux territoires ruraux. Car oui,

- d'un point de vue économique les tiers-lieux sont des incubateurs/espaces d'accueil d'activités économiques ;
- en matière socioprofessionnelle, ils sont des espaces de référence où les professionnels de différents domaines peuvent se rencontrer, échanger et travailler. Ils y trouvent des outils mutualisés, des formations aux pratiques numériques ;
- en matière culturelle, les tiers-lieux véhiculent des valeurs d'ouverture et de partage. On y valorise notamment le lien social et le "faire ensemble". Ils sont également propices à la créativité ;
- enfin, d'un point de vue spatial, ce sont des espaces inscrits au sein d'un territoire, qui y favorisent les rencontres originales potentiellement porteuses d'innovation.

En bref, un sacré potentiel qu'il convient de mieux connaître, soutenir et investir.

Ce numéro revient également sur quelques enseignements importants tirés de l'évaluation *in itinere* du Programme wallon de Développement Rural. Plusieurs méritent une attention particulière au moment où le Parlement Européen et la Commission Européenne nouvellement installés relancent leurs travaux autour de la prochaine PAC.

Enfin, ce nouveau numéro vous permettra de poursuivre la découverte d'une ruralité dynamique, notamment soutenue par la Wallonie et l'Union européenne à travers les financements FEADER.

Au nom du Réseau wallon de Développement Rural, nous vous souhaitons une très bonne année 2020.

Bonne lecture !

La Cellule d'Animation du RwDR



# TIERS-LIEUX... DE QUOI PARLE-T-ON ?

**De nouveaux espaces de travail collaboratifs appelés « tiers-lieux » existent. Ils prennent différentes formes. Un sociologue américain, Ray Oldenburg, a défini ce « troisième lieu » dans les années 80 pour le différencier du domicile et du travail. Mais de quoi parle-t-on au juste ?**

Avant tout, d'un lieu dédié à la vie sociale d'une communauté, propice aux rencontres et aux échanges informels. Dans un contexte de digitalisation de la société qui a pour conséquence la transformation des formes d'entrepreneuriat et des interactions entre les individus, le concept de tiers-lieu s'est largement vu approprié par les nouveaux lieux de travail que sont les espaces de coworking ou les fablabs.

Un espace de coworking, c'est un espace de travail partagé. On y mutualise un environnement et du matériel, on y trouve au minimum une place de travail et une connexion internet, et parfois d'autres équipements et services comme des salles de réunion, de la formation ou du conseil individualisé. Un fablab, c'est un atelier de fabrication numérique. Là, on partage des machines à commande numérique pour expérimenter, passer d'une idée à un projet, à un objet. On peut y prototyper des pièces uniques ou des petites séries. On y trouve bien sûr conseils techniques et animations.

Ces deux formes de nouveaux lieux n'épuisent évidemment pas le concept de tiers-lieu qui finalement permet de qualifier de nombreux projets de lieux-ressources pour les territoires et dont la principale constante est qu'ils sont basés sur du partage.

Car le tiers-lieu offre aux entrepreneurs, aux télétravailleurs, aux associations, aux citoyens et plus généralement aux acteurs locaux, un lieu de rencontre, un environnement de travail adapté, des événements et des temps d'échanges pour identifier et mieux comprendre les compétences de chacun. Il permet de tisser des liens entre les réseaux d'acteurs pour un territoire plus solidaire et inclusif. Il permet de mobiliser des profils divers, qui ne se rencontrent habituellement pas, pour faire naître de nouvelles idées.

De cette intelligence collective, de cette organisation en réseau aux rapports plus horizontaux peut naître l'innovation. Sous toutes leurs formes, les tiers-lieux sont donc des outils pour régénérer les territoires, relocaliser l'économie et renforcer la cohésion sociale.



## E-Square : le numérique à visage humain

À Marche-en-Famenne, l'intérêt pour les technologies numériques n'est pas nouveau. Aujourd'hui, l'espace E-Square propose 600 m<sup>2</sup> dédiés aux nouvelles façons de travailler et mixe espace de coworking et fablab. Un développement dont le but est avant tout de créer du lien social.

André Bouchat, l'actuel bourgmestre de Marche-en-Famenne, aime à rappeler que sa ville fut pionnière dans l'installation du câble de télédistribution en Wallonie. Ainsi lancée depuis longtemps dans le développement des technologies numériques, la Commune s'est donné les moyens de développer plus avant le secteur : en 1997, une division communale des nouvelles technologies est créée et un centre de support télématique voit le jour avec le Forem pour permettre aux demandeurs d'emploi de se familiariser avec l'outil informatique. Un terrain propice au développement des technologies numériques est en place. Aujourd'hui, le projet de s'inscrire dans l'ère numérique est plus que jamais d'actualité.

### Une dynamique en plein développement

En 2015, la Commune réfléchit ainsi au concept de smart city, mais aucun consensus n'est trouvé à l'époque. Une consultation des habitants est alors organisée, qui montre que le sujet intéresse pourtant. Les élus décident de « profiter de l'élan pour continuer » et l'E-Square est créé en 2018 : un espace de coworking et un fablab,



Brodeuse numérique.



Animation réalité virtuelle pour enfants - semaine coworking 2019.

qui s'inscrivent logiquement dans ce développement. La structure compte une dizaine d'abonnés (temps plein ou partiel) et une salariée, Séverine Schonne, chargée de coordonner les activités. Elle précise : « *Il faut encore communiquer pour faire en sorte que le coworking entre dans les us et coutumes en zones rurales. Mais c'est une dynamique en plein développement ; il y a en effet de plus en plus de gens qui ne sont pas employés directement par une société. Le coworking est donc une alternative au travail à domicile, utile pour rencontrer des gens.* »

À Marche, les coworkers apprécient de pouvoir retrouver une vie sociale au travail. « *À l'E-Square, ils viennent chercher une ambiance, un réseau, la fonctionnalité du lieu et plus de liberté.* » C'est aussi l'opportunité de lancer des projets, de créer des affaires ensemble. « *C'est très concret, insiste Séverine Schonne. Des coworkers ont collaboré sur des projets qui n'auraient jamais vu le jour s'ils ne s'étaient pas rencontrés ici.* »

### Créer un esprit de partage des savoirs

La particularité de l'E-Square est de proposer au même endroit un espace de coworking et un fablab. Un aspect important qui le place au cœur de la philosophie des tiers-lieux : « *L'intérêt est vraiment de créer un esprit de partage de savoirs, de travail en commun.* » Cet état d'esprit va même plus loin : « *L'E-Square est installé en face de l'Académie de musique et des beaux-arts* », mentionne Séverine qui y voit une adéquation avec le fablab dans le domaine de la création. À l'étage du bâtiment où est installé le tiers-lieu, le département technique de l'école Hénallux forme des étudiants en architecture des systèmes

informatiques. Ainsi, « *l'ensemble constitue un pôle numérique-artistique fort à Marche.* »

La Ville compte bien, à l'avenir, profiter de toutes les opportunités de développement dans le domaine du numérique. « *Nous saisissons toutes les occasions de nous inscrire dans la transition numérique* », explique Ana Aguirre, qui dirige la division des nouvelles technologies. « *Mais nous voulons que le numérique soit aussi un outil de la transition écologique et permette de mettre en place une économie plus verte.* » Et avant tout, reconnaît-elle, « *E-Square permet de lutter contre l'isolement, qui va souvent de pair avec le développement numérique, et d'aller dans le sens de la cohésion sociale.* » Un numérique à visage humain, ou l'essence de la philosophie des tiers-lieux.

Plus d'infos : <http://e-square.marche.be>



Découpe dans du carton pour création de lampe.

## Gare! au cœur du développement numérique en zone rurale

À Poix-Saint-Hubert, Gare! est un tiers-lieu original qui propose un restaurant, un hôtel et un espace de coworking. Ce dernier compte aujourd'hui une dizaine de membres et a été développé à partir du noyau plus ancien de l'hôtel-restaurant.

Quand Aude Piette et sa sœur Lorraine ont décidé de reprendre l'hôtel-restaurant familial à Poix-Saint-Hubert, elles habitaient toutes les deux Bruxelles. L'une travaillait dans le secteur culturel et l'autre était journaliste. La question s'est alors posée : fallait-il revenir au village et s'y installer ? Fallait-il développer l'outil pour en faire quelque chose de plus contemporain ? « Notre décision n'a pas été simple à prendre », explique Aude. « Mais j'étais déjà, à cette époque, intéressée par la dynamique propre à la ruralité, au territoire. Nous avons donc relancé le restaurant et développé l'hôtel. » Le « Comme chez nous » devient « Les Gamines », un restaurant se réclamant de l'esprit slow food : approvisionnement régional, respect du produit, vins naturels et bières locales. Un premier pas pour mettre en valeur le territoire.



### Hybridation des espaces

Dans la foulée du restaurant, germe l'idée d'ouvrir un espace culturel : « C'était mon truc », se souvient Aude, « et on ressentait un certain abandon du territoire du centre-Ardenne en matière de lieux de culture. J'ai donc repris une formation à l'IAD. » C'est en incubant ensuite chez Yncubator à Louvain-la-Neuve que le projet grandit. « Je découvre la logique de tiers-lieu et développe le concept de Gare! avec l'idée d'hybridation des espaces, une nouvelle perspective pour la ruralité : l'hôtel-restaurant-coworking est en plein dans l'approche tiers-lieu. » D'autant plus que la demande est là : des jeunes partis faire des études en ville reviennent et ne retrouvent pas les lieux et les expériences dont ils avaient l'habitude.

L'espace de coworking, prévu pour une vingtaine d'abonnés, est donc lancé en septembre 2018. L'animatrice, Emilie Wéles, est employée par l'Agence de développement locale (ADL) de Saint-Hubert, qui bénéficie d'un soutien de la Wallonie dans le cadre de l'appel à projet « création d'espace de coworking en milieu rural ». « Nous sommes restés entre trois et quatre coworkers pendant un an, mais nous savions qu'il fallait du temps pour s'installer », remarque Aude.

Un community manager est engagé grâce aux subsides de Digital Wallonia. « Fin juin 2019, nous n'étions pas beaucoup plus... mais depuis septembre, nous sommes désormais une dizaine. » L'année a été mise à profit pour communiquer, se faire connaître. « Pour que la dynamique prenne, il faut en mettre un coup », reconnaît Aude, « prendre son bâton de pèlerin. Un coworking, c'est vraiment une question de dynamique. Et pour la lancer, il faut des coworkers piliers qui investissent les lieux. »

### « Le plus important, c'est l'équipe, les conseils »

Ici comme ailleurs, le coworking aide les abonnés à démultiplier leur réseau, à trouver des solutions et à avancer plus vite. « Des lieux comme ça, c'est chouette pour la cohésion », constate Yannick Gillet, un coworker qui vient de créer son activité d'indépendant. « Un espace de coworking n'est pas qu'un lieu où trouver un bureau. Le plus important, c'est l'équipe, les conseils. Même aujourd'hui je pose encore des questions. »

De son côté, Aude constate : « J'ai beaucoup écumé les espaces de coworking à Bruxelles. Et au final, je trouve peu de différences entre les espaces ruraux et urbains. Les spécificités ont tendance à s'effacer quand la dynamique est en place. Bien sûr, en ruralité, la communauté est plus diversifiée : on a plus d'artisans, d'indépendants du secteur du bien-être. Et si certains membres plus représentés dans les espaces ruraux (comme les artisans) connaissent mal le numérique, les coworkers plus spécialistes peuvent les aider. » Une entraide qui permet le développement des compétences numériques en zone rurale et qui recoupe exactement la stratégie de Digital Wallonia. « Tout fait sens, tout est lié », conclut Aude enthousiaste.

**Plus d'infos :**  
<http://www.gare.space>



## Que le spectacle commence !

Latitude 50 est un pôle important des arts du cirque et de la rue en milieu rural. Il a planté son chapiteau au cœur de la Commune de Marchin. Olivier Minet, son Directeur, nous fait le tour du propriétaire.

Situé à Marchin, Latitude 50 programme chaque année une dizaine de spectacles, co-organise le festival « *Les Unes Fois d'un Soir* » à Huy et accueille une quarantaine de compagnies en résidence de création. C'est un pôle fréquenté par quelque 150 artistes qui viennent y créer leur spectacle, échanger et partager avec les autres résidents et occupants des lieux.

Parce qu'au-delà de la dimension culturelle, Latitude 50 est un lieu de décloisonnement, qui permet à plusieurs initiatives locales de se côtoyer. Installé en milieu rural, il articule fabrication et diffusion de spectacles pour ainsi développer un lieu de créativité, d'imagination et d'échanges.

« *Je suis arrivé à Marchin en octobre 2003 à l'occasion du festival « Les Renc'Arts », un festival itinérant et biennuel organisé par la Fédération des arts du cirque et de la rue », se souvient Olivier Minet. « En plus de participer à ce festival, notre compagnie « Les Globoutz » jouait le rôle d'intermédiaire entre les artistes, le centre culturel de Marchin et la Fédération. Le festival fut un véritable succès... »*

Quelques semaines plus tard, la commune et le Centre culturel lui ont demandé s'il était prêt à développer un projet autour des arts du cirque et de la rue. Latitude 50 était lancé. « *Le projet s'est construit autour de 4 acteurs majeurs : un comité constitué au sein du Centre culturel et chargé de la coordination du projet ; la compagnie « Les Globoutz » pour la gestion artistique ; le propriétaire du chapiteau utilisé pour l'événement ainsi que les autorités communales. »*

Évidemment, un tel projet doit prendre le temps de se construire. Latitude 50 a profité d'une volonté communale très



©Latitude 50

forte, dont le soutien est indispensable pour qu'un tel projet à vocation culturelle, dans une commune rurale, voie le jour. Il y avait une envie politique au départ, mais qui était aussi le résultat du travail et du dynamisme d'acteurs culturels.

Latitude 50 n'est pas seulement un projet culturel. « *Si on compare notre projet avec un équivalent bruxellois qui est « Espace catastrophe », il y a un élément commun indispensable pour exister : il faut ouvrir le champ des collaborations. C'est ce que nous avons fait avec des outils sociaux déjà installés, comme l'asbl « DEVENIR », un centre d'insertion socioprofessionnelle. Ensemble, nous avons créé un atelier « décors ». Nous avons fait se rencontrer nos intérêts et nos enjeux respectifs, à savoir, d'un côté, le travail social et, de l'autre, le travail plus culturel et artistique », explique Olivier Minet.*

Des collaborations sont également menées avec le GAL Pays des Condruses. « *Il y a celle du langage, mené avec le GAL et la Commune, et qui doit voir le jour avec le développement de notre infrastructure. Nous avons également utilisé leur projet « Taxi condruses », pour assurer les déplacements de nos résidents. En réalité, dès qu'il y a une porte entrouverte pour essayer quelque chose, on le fait. »*

Latitude 50, c'est aussi un espace de coworking, lancé suite à un appel de la Wallonie qui souhaitait développer de tels tiers-lieux en région rurale. Marchin y a répondu et trois antennes se sont développées sur trois lieux de la commune. « *Dans le cas de Latitude 50, l'espace n'est pas uniquement dédié*

*aux métiers du cirque et de la rue. On vise les métiers de la créativité au sens large (financement et développement de projets, comptabilité, etc.). Au-delà des espaces de rencontres et d'échanges, cinq postes de travail ont été créés, accessibles à qui le souhaite moyennant une location mensuelle. Parallèlement, nous avons aussi développé un espace bar et restauration permanent », nous confie Olivier Minet.*

Depuis 2018, Latitude 50 est reconnu comme centre scénique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, au même titre que le Théâtre de Liège, le Théâtre National, Charleroi Danses, etc. Mais c'est le seul en milieu rural. Cela lui confère une reconnaissance tant de ses activités à l'attention du public, que de celles au service des professionnels de son secteur.

Latitude 50 est devenu une bannière importante pour Marchin. Cela permet à la petite commune rurale de rayonner bien au-delà des frontières de son territoire.

**Plus d'infos :**  
<https://latitude50.be>



©Cirque Trottola - Philippe Laurenc

## Faire, partager et apprendre ensemble

Situé dans le nord de la France, AgriLab est un centre d'innovation collaborative dédié à l'agriculture. Il accueille également un fablab basé sur le partage de connaissances et l'entraide. Trois verbes symbolisent ce projet innovant : Faire, Partager et Apprendre.

Ouvert depuis un an, le centre AgriLab est constitué d'une équipe de bientôt 10 personnes. C'est Luc Hanneuse, Fab Manager, qui pilote l'ensemble. « Il y a un an et demi, ce projet d'AgriLab m'a séduit et j'ai rejoint l'équipe avec pour mission d'équiper les lieux et d'en définir les orientations stratégiques afin de lui donner vie », nous explique-t-il. « Nous sommes plusieurs fablab Managers, avec des spécialités différentes, dans des domaines précis. Pour ma part, c'est l'électronique et j'ai aussi une grande expérience des fablabs. Un de mes collègues est spécialisé dans les médias. Il aide les bénéficiaires à réaliser des petites vidéos de présentation de leur projet. D'autres sont spécialisés en mécanique ou dans différents domaines pertinents pour le centre. »

AgriLab a deux types de fonctionnement : le private Lab et l'open Lab. Dans le mode privatif, des porteurs de projets peuvent privatiser des espaces et le matériel ou bénéficier de certaines prestations. Cela permet au centre de disposer de rentrées financières. Par contre, dans le mode "open", l'approche est comparable à celle d'un fablab. Les installations sont ouvertes à tous, moyennant une modeste cotisation. « Une des contreparties de ce prix réduit est de faire partie d'une communauté et de partager les résultats de son travail. Pour cela, il faut le documenter avec des informations en ligne, accessibles à tous. L'autre notion de partage vient de la configuration des lieux. Les gens qui prototypent le font dans un grand espace. Ils sont donc visibles par tous, ce qui permet d'échanger », précise Luc Hanneuse.



L'équipe d'AgriLab

Le principe de base d'un fablab, c'est d'être ouvert à tout le monde et à tout type de projet. C'est le cas au sein d'AgriLab. Même si les projets liés à l'agriculture sont, ici, fortement encouragés. Soulignons que la proximité avec le campus d'UniLaSalle (qui forme des ingénieurs agronomes, des géologues et qui propose une formation des sciences de la vie et de l'alimentation) fait qu'AgriLab est situé dans un contexte agricole. Il est d'ailleurs situé à 20 m d'une ferme avec 200 vaches laitières et entouré de champs de polycultures.

« Nous nous adressons plus spécialement aux agriculteurs et aux coopératives qui favorisent certains mouvements agricoles », souligne Luc Hanneuse. « Les recherches et projets développés ici ouvrent la porte à la mise en place d'autres types de cultures, basées sur d'autres modes de réflexion. »

Quand on aborde le rôle et la place de l'innovation dans l'agriculture, Luc Hanneuse est très clair : « En agriculture, il y a toujours eu de l'innovation. Avec AgriLab, nous permettons aux agriculteurs de se la réapproprier. Ici, nous offrons à chacun la possibilité de travailler ensemble, de se rencontrer et de partager. Créer ce genre de communauté, cela répond à une demande. S'ajoutent encore toutes ces

réflexions sur le climat, l'alimentation, avec pour corollaire la réduction des pesticides. Cela nécessite d'envisager d'autres méthodes, d'autres manières de produire. Ça, c'est un peu de l'innovation forcée, mais qui demande une série de réponses complémentaires. »

### Exemples de projets développés à AgriLab (<http://agrilab.unilasalle.fr>) :

- Un projet de développement d'un Strip-Till à taille réduite, un outil agricole utilisé pour un certain type de culture qui permet de travailler de petites surfaces de terrain.
- Des capteurs connectés pour mesurer une série de paramètres, comme la température, le taux d'humidité. L'un des projets est dédié à la conservation de la pomme de terre et permet d'identifier le bon moment pour pulvériser la juste quantité de produit contre la germination. Ce qui en limite fortement l'utilisation.
- Le développement de petits robots agricoles, très légers et qui n'abîment donc pas les sols. Ils seraient 100% autonomes et travailleraient en permanence pour désherber mécaniquement des zones cultivées.

## La Ferme Coworking, en route vers le succès

À Chimay, l'espace de coworking « La ferme » regroupe une douzaine de membres. Son objectif immédiat est de doubler le nombre d'abonnés pour atteindre sa vitesse de croisière.

Il y a quatre ans, Nicolas Vincent, webdesigner et cofondateur de « La Ferme Coworking » à Chimay, voulait, avec un ami photographe, louer un local de travail. Mais le coût était élevé. Les deux amis, rejoints par un troisième, se renseignent et constatent qu'il existe une vraie demande de tiers-lieux dans la région ; ils décident donc de créer un espace de coworking. « La Ferme Coworking », sarl à finalité sociale, est née.

### « Les gens veulent retrouver du lien »

Les coworkers, précise Nicolas Vincent, viennent certes pour l'espace de travail, pour l'équipement et les services mis à leur disposition, mais surtout pour la communauté : « Les gens veulent retrouver du lien, trouver quelqu'un à qui parler, ne plus manger seul devant leur PC. » Et pour que la sauce prenne, « il faut une véritable communauté d'indépendants, d'entrepreneurs, avec

*des porteurs d'affaires ; ainsi, on peut se repasser des clients, ou travailler à plusieurs sur des projets plus ambitieux. »*

« La Ferme Coworking » a passé ce cap et compte aujourd'hui une douzaine d'abonnés. Le décollage s'est fait en 2019, « une année chouette en développement, avec énormément de travail : aménagement de l'espace, communication, élargissement de notre communauté... » Des efforts payants qui ont permis l'inscription de huit personnes supplémentaires en septembre dernier. « Maintenant, il y a du monde tous les jours, et l'espace est plus attractif. » Des membres accueillis par le coordinateur, seul salarié de la sarl, engagé en octobre dernier à temps partiel. Son rôle est central : il répond au téléphone et met les gens en relation. Il est également concierge et s'occupe des petites interventions techniques toujours nécessaires dans un espace de bureaux.

### Projet Interreg et Groupe d'action locale

« La Ferme Coworking » n'a pas encore de lien direct avec le Groupe d'action locale (GAL) de la Botte du Hainaut, mais Nicolas Vincent a rencontré sa coordinatrice : « J'ai expliqué ce que nous faisons, que nous pouvons apporter notre expertise dans le domaine du numérique aux artisans ou aux agriculteurs du territoire qui seraient demandeurs. Nous avons les compétences, au sein du coworking, pour communiquer sur les réseaux sociaux, ou mettre en place des plateformes de vente en ligne par exemple. » Une première prise de contact qui pourrait déboucher sur une future collaboration.

Un autre projet, plus avancé, est celui de l'Interreg Hacktiv'Ardenne, initié par l'espace de coworking E420 à Mariembourg (Couvin). L'objectif pour les deux tiers-lieux wallons partenaires est de travailler en synergie avec deux tiers-lieux de Charleville-Mézières (France). « Le but est de créer du lien sur le thème de la formation, de l'acquisition de compétences, notamment grâce à la vidéo (MOOC, petites formations en ligne). » Hacktiv'Ardenne permettra ainsi d'encourager la mobilité des usagers de part et d'autre de la frontière, de faire des affaires, de trouver un emploi ou de partager les bonnes expériences.

### Un double objectif pour 2020

Dans l'immédiat, l'objectif de « La Ferme Coworking » pour 2020 est double : d'une part, étoffer la coopérative en intégrant de nouveaux coopérateurs, coworkers ou partenaires, les coopérateurs étant pour l'instant les trois fondateurs du projet. D'autre part, atteindre le rythme de croisière et doubler les effectifs d'abonnés pour arriver à vingt à vingt-cinq coworkers. « Jusqu'en décembre prochain », précise Nicolas Vincent, « nous avons encore une année d'accompagnement subsidiée qui nous permettra d'investir dans de l'équipement et de couvrir le salaire du coordinateur. » Le cofondateur est confiant : il vient de recevoir plusieurs demandes qui laissent bien augurer de la suite.

Plus d'infos : <http://la-ferme.be>





## Le Monty : un monde à partager

C'est l'histoire d'un ancien cinéma transformé en un lieu partagé, en plein cœur de Genappe, ouvert à toutes et tous pour cultiver la créativité, les initiatives citoyennes, partager les compétences... Un tiers-lieu aux mille et un projets.



Au départ, la compagnie Le Tof Théâtre louait l'ancien cinéma pour y préparer, monter et présenter ses spectacles. Le lieu accueillait également des activités citoyennes locales. Le bâtiment étant vétuste, la compagnie a dû stopper toutes les activités pour des raisons de sécurité. C'est là qu'elle a eu cette idée folle de racheter le bâtiment qui date des années 40. Le Tof Théâtre, l'ancien propriétaire, la Ville de Genappe et la Province du Brabant wallon se sont associés et ont réussi à financer les travaux de rénovation. Et le « nouveau » Monty a été inauguré en 2018.

Actif dans le développement territorial en Wallonie depuis 20 ans, c'est Olivier Servais qui en est le coordinateur et qui en assure le développement à mi-temps.

L'espace comporte une salle de spectacle de 137 places et des espaces plus polyvalents, avec un foyer autour du bar. « Même avant sa réouverture, il a toujours été un lieu de rencontres et de convivialité. Il rassemble des associations et des citoyens actifs qui rêvent ensemble et mettent en place de nouveaux projets », nous raconte Olivier Servais.



« C'est notamment le quartier général de « Genappe en transition », un collectif citoyen qui traite cette problématique. On y retrouve une épicerie collaborative, « Les p'tits pots », une asbl qui fonctionne avec quelque 170 familles qui viennent tenir des permanences et acheter des produits bio, locaux, en vrac. »

On y retrouve également une zone de coworking, un espace polyvalent situé au rez-de-chaussée. Si les bureaux ne sont pas encore rénovés, l'objectif est de pouvoir offrir cinq postes de travail en espace partagé pour le printemps prochain. Il y a aussi un frigo solidaire, alimenté par les commerces avec des produits dont la date de péremption est proche ou des surplus de production. Les familles qui accueillent des migrants viennent y chercher de quoi leur préparer à manger.

Le Monty est donc un véritable point de rendez-vous d'initiatives locales abordant de nombreuses thématiques, qui vont bien au-delà de la seule dimension culturelle. C'est un lieu de rencontre qui fait battre le cœur de la ville de Genappe. Le bénévolat est la clé de la dynamique.

« À l'heure actuelle, c'est un financement LEADER qui nous permet de faire fonctionner en partie le lieu. Mais l'idée, en phase ultérieure, est de faire financer le projet par des locations privées pour des événements, formations ou autres », précise Olivier Servais. « On a aussi comme projet de développer un service de catering pour dégager des marges plus importantes. Mais je ne suis pas sûr qu'on arrive à un financement 100% privé. Les subventions publiques demeurent, à ce stade, indispensables. En France, de nombreux tiers-lieux bénéficient, en partie, d'un financement public. »

Se pose alors le problème du positionnement de ce type de lieu. Ce n'est pas tout à fait un espace culturel, ce n'est pas tout à fait un espace privé, mais c'est plutôt quelque chose de mixte entre les deux. « Il faut donc inventer le modèle de financement. Prenons l'exemple de « La Tricoterie », à Bruxelles. Pour financer leur activité de tiers-lieu ouvert, citoyen et participatif, ils développent cinq jours par semaine de la location privée et les deux jours restants on y retrouve de la programmation citoyenne. Et cela fonctionne », conclut Olivier Servais.

**Plus d'infos :**  
<http://lemonty.be>



### Le rôle du GAL Pays des 4 Bras

« Il soutient la mise en place d'espaces partagés sur le territoire. Le Monty a créé le premier tiers-lieu et joue un peu le rôle d'espace pilote. Le GAL soutiendra ensuite d'autres initiatives similaires, probablement avec d'autres approches, peut-être davantage tournées sur la formation, moins culturelles en tout cas ».

# VANESSA MARTIN, UNE AGRICULTRICE ENGAGÉE



Vanessa Martin a 31 ans. Issue d'une famille d'agriculteurs, elle se destinait au départ à l'enseignement. Puis elle se lance dans un projet agricole. Son objectif : montrer qu'il est possible de développer une petite ferme d'élevage en autosuffisance.

En 2010, la jeune femme prend une année sabbatique et travaille six mois dans une ferme en Norvège, et cinq mois dans une autre, en Irlande. Sa décision est prise, elle sera agricultrice. Mais en attendant, elle répond à une offre d'emploi de la Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (Fugea) et devient conseillère en installation et formation. Elle se lance finalement en 2013 et rachète une ferme à Vecmont (La Roche-en-Ardenne).

## Une petite exploitation en autonomie alimentaire

La superficie acquise est de 1,20 ha. Son idée est de démontrer qu'une petite exploitation est viable en autonomie alimentaire. L'objectif est d'acquérir, à terme, une dizaine d'hectares, la surface minimale pour réaliser le projet. Les terres du village étant toutes situées en zone constructible, il n'y a pas de bail à ferme possible, et toujours le risque de perdre les terrains quand les propriétaires auront décidé de vendre. *« J'ai aussi fait le choix de ne pas m'endetter beaucoup pour acheter de la terre. Dernièrement, un terrain de 70 ares a été mis en vente, il jouxtait mon exploitation. Mais son prix de 100.000 euros était largement au-dessus du prix de la terre agricole dans le secteur. »*

Vanessa produit des porcs, des volailles, des veaux et du miel. La jeune femme a également suivi une formation en boucherie et a été diplômée en 2016. *« Pour que le projet soit rentable, il fallait faire de la vente directe. J'ai donc ouvert une boucherie à la ferme en 2018. »*

## Des inconvénients liés à la dimension de l'exploitation

Quand on lui demande si le métier est plus compliqué pour une femme, Vanessa répond qu'elle n'a jamais rencontré de problèmes particuliers. *« Dans le milieu, les gens sont habitués, ce sont souvent les femmes qui téléphonent. »*

Les inconvénients rencontrés sont, reconnaît-elle, plutôt liés à la dimension de l'exploitation, même si ce n'est pas un problème en soi. *« Mais avec une petite ferme, on mobilise autant d'énergie que pour une grosse, et les mêmes temps de trajet : c'est difficile, par exemple, de faire déplacer une moissonneuse pour 62 ares... Alors je m'arrange avec mes parents, on fauche au même moment. »*

Jusqu'à récemment, l'objectif immédiat de Vanessa était d'investir dans le confort de travail en améliorant les installations. Mais les choses ont changé : *« J'ai rencontré quelqu'un et je vais déménager chez lui en automne prochain. »* Kévin est agriculteur à Heppignies (Fleurus). À la tête d'une exploitation de 90 ha, son magasin à la ferme est lui ouvert tous les jours. De nouveaux horizons s'ouvrent pour la jeune femme qui se déclare tout de même un peu déçue de n'être pas allée au bout de son projet d'installation d'une petite exploitation autonome.

# LE TIERS-LIEU COMME VECTEUR DE COOPÉRATION AU GAL/PARC NATUREL DE GAUME

**Dans un tiers-lieu, on facilite les rencontres, les échanges, la mixité sociale et professionnelle... Dès lors, quoi de plus naturel que d'engager un projet de coopération entre porteurs de projets de tiers-lieux ? C'est ce qu'ont fait le GAL/Parc Naturel de Gaume et deux GAL français, celui du Pays de Guéret et celui du Pays Sud Charente.**

Leurs objectifs : renforcer la vitalité et la visibilité des lieux de chaque partenaire et partager leurs expériences. Diverses actions communes ont eu lieu, parmi lesquelles des journées thématiques qu'ils ont dénommées « Rencontr'actées » et dont la dernière édition se tenait en Gaume en septembre dernier. Ce fut l'occasion de rencontrer Baptiste Ridoux, « concierge » (animateur !) de la Quincaillerie, le tiers-lieu du Pays de Guéret dans la Creuse.

Né en 2012 au départ d'un projet de radio associative dans un ancien magasin, la Quincaillerie<sup>1</sup> a d'abord assuré des missions d'éducation populaire, de diffusion culturelle et de médiation numérique. Installé à Guéret, petite ville de 14.000 habitants, ce tiers-lieu a, petit à petit, attiré de plus en plus d'actifs désireux de partager un espace de travail. La Quincaillerie est alors devenue le

centre d'un écosystème d'acteurs locaux issus d'horizons divers, porteurs de projets et d'innovation pour leur territoire. En 2015, le projet a connu un nouvel essor avec sa reprise par l'Agglomération du Grand Guéret dans le cadre d'un transfert de compétences institutionnelles. La collectivité lui a octroyé tout son soutien. Aujourd'hui, le lieu accueille en moyenne 25 à 35 personnes au quotidien et offre de nombreux services aux associations et habitants de la région. C'est un espace ouvert avec un fablab, un espace de coworking, une zone de convivialité, un espace public numérique et une zone d'exposition, de concerts et conférences. Et c'est bien la pluralité des usages, permise par le lieu, qui lui assure son succès. À tel point qu'un déménagement pour passer des 300 m<sup>2</sup> actuels à 1.000 m<sup>2</sup> est prévu pour bientôt. Mais ce passage à la Quincaillerie 2.0 n'est pas sans défi à relever, parmi lesquels Baptiste souligne celui du modèle

économique du lieu qu'il entend rendre moins dépendant des subventions publiques. Le développement de projets touristiques est notamment une piste.

Face à la réussite de ce projet, on comprend que le GAL/Parc Naturel de Gaume ait eu envie de s'en inspirer. Là-bas, c'est la Maison du Parc à Rossignol qui va évoluer en tiers-lieu, en espace d'accueil et de socialisation. Des locataires divers s'y côtoyaient déjà mais sans véritable travail d'animation ou de mise en réseau. Inscrit dans l'ambition du Parc de « renforcer la capacité du bien vivre sur le territoire », le projet veut réunir et fédérer associations et habitants dans un espace où l'échange, l'innovation et l'expérimentation sont à l'honneur. Le projet a vocation à devenir un lieu de vie et de travail porteur d'une nouvelle dynamique économique, sociale, culturelle et créatrice d'activités. Outre la mise à disposition d'un espace de coworking, il contribuera également à l'appropriation des outils numériques et à la diffusion de la culture numérique pour tous. En attendant que les travaux d'aménagement se terminent (juin 2021) et que vous puissiez découvrir le « Gaume Working », vous pouvez déjà profiter de permanences associatives, de formations et d'événements qui seront de plus en plus réguliers.

Grâce aux échanges avec « La Quincaillerie » et aux idées qui en ont émergé, le GAL/Parc Naturel de Gaume se dote donc d'un nouvel outil avec lequel il entend renforcer et jouer pleinement son rôle d'animateur territorial.



©GAL/Parc Naturel de Gaume

<sup>1</sup><https://www.laquincaillerie.tl>

# DÉCRYPTER LE PATRIMOINE BÂTI AUTOUR DE SON ÉCOLE

Véritable outil pour la compréhension et l'évolution du monde rural, le patrimoine bâti est une richesse essentielle de nos villages et campagnes. Afin d'en permettre l'analyse et l'interprétation par des enfants, le GAL de la Botte du Hainaut a créé des outils pédagogiques adaptables à chaque village et aux nouvelles technologies.

En Botte du Hainaut, plus de 1.000 bâtiments sont repris dans l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel, dressé par l'Agence wallonne du Patrimoine<sup>1</sup>, pour leur(s) qualité(s) architecturale(s). Leur analyse permet de comprendre l'évolution d'un village, des façons de construire à différentes époques et d'étayer certains faits d'histoire locale. Sur base de ce constat, le GAL de la Botte du Hainaut a souhaité rendre l'analyse du patrimoine architectural accessible à des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires. Dans le cadre de son projet LEADER « Bâti-Botte », le GAL a accompagné des classes sur le territoire de la Botte du Hainaut. Progressivement, trois outils ont été testés dans des écoles. Ces supports pédagogiques répondent à un objectif de sensibilisation des jeunes générations au patrimoine bâti de leur région. Ils mettent en exergue des éléments redondant de l'architecture locale et enseignent à des enfants un procédé pour les repérer, les comprendre et les dater. Ces documents ont été pensés dans le dessein d'être réutilisables et personnalisables pour chaque village du territoire de la Botte du Hainaut.

Le premier outil élaboré est le « carnet de route du patrimoine ». Support à une visite des abords d'une école, il permet d'observer le village sous l'angle de son architecture. Au terme d'une visite commentée, les enfants parviennent à identifier des éléments architecturaux tels qu'une croupe, une pierre taillée, un coyau, des ancras ou des millésimes. De même, la datation d'un bâtiment et de ses éventuelles restaurations n'a plus de secret pour eux grâce à une typologie simplifiée. Cela permet d'évoquer avec les élèves l'évolution

urbanistique du village et, ainsi, d'étayer les faits historiques liés aux dynamiques démographique et urbanistique.

Le deuxième outil est un jeu de piste du patrimoine associé aux nouvelles technologies (smartphones et tablettes). Les enfants encodent des coordonnées GPS dans une application qui les emmène vers les bâtiments à analyser. Devant ceux-ci, un questionnaire numérique attire leur attention sur des éléments particuliers. Les écoliers identifient les éléments architecturaux évoqués plus haut, mais décryptent également des inscriptions, des chronogrammes ou de la symbolique funéraire. De cette manière, ils dressent les cartes d'identité des monuments analysés et s'exercent à observer leur milieu de vie.

Le troisième outil est composé de séquences de cours, en classe. Les finalités recherchées sont la compréhension d'un bâtiment et la synthétisation des connaissances par la production d'un texte. À cette fin, des notions théoriques sur le patrimoine architectural sont abordées de manière

ludique. Au terme des séquences, un exercice de présentation du bâtiment permet aux élèves de communiquer leurs découvertes à leurs camarades de classe.

Ces trois outils permettent aux élèves d'identifier, comprendre et dater des bâtiments, mais également d'appréhender l'évolution de leur village au cours du temps. Prochainement (2020), un manuel à destination des enseignants sera édité pour les guider, pas à pas, dans l'élaboration de cours sur le patrimoine local. Tous ces supports pédagogiques seront disponibles gratuitement sur l'application mobile « Bâti-Botte » (disponible fin 2020) et sur le site web du GAL de la Botte du Hainaut.

#### Plus d'infos :

[www.galdelabotte.be](http://www.galdelabotte.be)

**Robin Penay, GAL de la Botte du Hainaut**

[robin.penay@galdelabotte.be](mailto:robin.penay@galdelabotte.be)

00 32 60 41 14 07



<sup>1</sup>[agencewallonnedupatrimoine.be/fr/](http://agencewallonnedupatrimoine.be/fr/)

# MON BEAU SAPIN...

En Ardenne, la tradition du sapin de Noël ne se limite pas aux fêtes, elle se propage jusqu'à nos champs puisque depuis de nombreuses années la culture du sapin s'y pratique. Portée par la demande du marché et le biotope idéal des plateaux ardennais, cette culture s'est progressivement intensifiée jusqu'à devenir polémique. Le projet « Sapins de Noël en gestion différenciée », sous la houlette des GALs Nov'Ardenne, Haute-Sûre Forêt d'Anlier et Ardenne Méridionale essaye d'y répondre.

Depuis début 2019, Christine et Antonio, chargés de mission des GALs Nov'Ardenne, Haute-Sûre Forêt d'Anlier et Ardenne Méridionale, travaillent en collaboration directe avec les producteurs pour tester chez eux des modes de production alternatifs plus respectueux de l'environnement. Les objectifs principaux de ce projet sont la réduction de l'usage de pesticides dans la culture du sapin de Noël, l'optimisation de l'utilisation des engrais, l'intégration paysagère de ces cultures et le test de méthodes alternatives de lutte contre les ravageurs. Le projet répond à ces objectifs tels que décrits ci-dessous :

## 1. Objectif : 0 herbicide

L'usage des herbicides est de plus en plus montré du doigt et leur utilisation déjà restreinte le sera probablement davantage dans les années à venir. Les essais visent à proposer des alternatives :

- La première est de couvrir le sol avec une espèce de plante adaptée à la culture du sapin de Noël, qui a la capacité de former un couvert dense et ayant une croissance verticale limitée ; ainsi, le couvert empêchera le développement d'autres plantes pouvant nuire au développement du sapin et ne demandera pas trop d'entretien mécanique au producteur.
- Nous soutenons également le développement d'une filière mouton pour entretenir les parcelles par pâturage. Une race convient particulièrement bien aux cultures de sapins, c'est le Shropshire,

originaire d'Angleterre et qui a comme caractéristique de ne pas avoir d'appétence pour les arbres. Avec cette race, il n'y a donc aucun risque de dégâts si les moutons sont bien surveillés.

- Le dernier axe de travail pour cette partie est l'essai de techniques mécaniques comme le rouleau « faca », qui détruit les couverts par roulage et permet d'arrêter une végétation vivante, ou la bineuse-sarcluse permettant un désherbage simultané du rang et de l'inter-rang précis en passant au plus près des sapins. Ces machines pourraient être tractées par des chevaux de trait Ardennais dans une fraction des parcelles.

## 2. Analyses de sol

Une fertilisation excessive d'une parcelle est négative pour l'environnement et pour la rentabilité économique de la parcelle. En effet, un reliquat d'azote présent en fin de saison peut se retrouver dans les nappes phréatiques et nuire à la qualité de l'eau. C'est pourquoi 22 parcelles du territoire vont être suivies pendant 2 ans afin d'étudier le profil azoté de la culture de sapins de Noël. Cette étude permettra de connaître les besoins en azote des sapins au cours du développement et donc de proposer des conseils adaptés aux producteurs.

## 3. Vers plus de biodiversité

Par ce projet, nous voulons amener plus de biodiversité dans les parcelles de

sapins. Nous allons favoriser l'accueil des prédateurs des ravageurs de la culture de sapins de Noël (ex. syrphes, coccinelles, oiseaux) en semant des bandes fleuries dans les chemins de cultures, en plantant des haies autour des parcelles et en installant des nichoirs et des perchoirs dans un maximum de parcelles.

Par nos actions, nous souhaitons, avec les producteurs, rendre progressivement une place plus importante à la nature dans ces cultures. Ce changement de pratiques aura évidemment besoin de l'aval des citoyens consommateurs pour être viable à l'avenir. En étant conscient que la nature ne prend pas « le compas et l'équerre » pour superviser la pousse des sapins.

### Plus d'infos :

Contactez Antonio Ramirez, 0477 84 72 11, GAL Nov'Ardenne et GAL Ardenne Méridionale et Christine Leclerc, 0497 13 86 68, GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier



# ÉVALUATION *IN ITINERE* DU PWDR 2014-2020

Le Programme wallon de Développement Rural (PwDR) mobilise d'importants moyens européens et wallons et couvre une grande diversité de mesures de soutien aux acteurs de la ruralité. Cela rend son évaluation régulière nécessaire.

Récemment, il a fait l'objet d'une évaluation, cadrée au niveau européen, depuis son adoption en juillet 2015 jusqu'à fin 2018. Celle-ci vise notamment à mesurer les effets du programme sur les bénéficiaires des aides et ses contributions aux priorités wallonnes et européennes de développement rural. Le travail fouillé réalisé par le bureau d'étude ADE, évaluateur externe mandaté par la Wallonie, ne peut être résumé en quelques lignes. Voilà pourquoi nous avons souhaité mettre en exergue quelques enseignements tirés de cette évaluation *in itinere*, à mi-parcours, qui, espérons-le, vous donnera envie de découvrir le rapport dans son intégralité.

## Agriculture

Afin de renforcer la compétitivité du secteur agricole, le PwDR a soutenu les investissements de près de 30% des exploitations agricoles wallonnes. Ces aides visent à améliorer les résultats économiques des exploitations et à leur permettre de se moderniser, tant au niveau technique qu'organisationnel en améliorant les conditions de travail et de vie des exploitants. Les aides à l'investissement mettent aussi l'accent sur l'innovation, la diversification, l'efficacité des ressources et des produits de qualité différenciés. 570 jeunes agriculteurs devraient également bénéficier d'aides à l'installation.

L'enquête, réalisée par l'évaluateur auprès d'environ 1.300 exploitations (354 réponses), apporte les enseignements suivants :

- Les investissements soutenus par le PwDR ont permis, pour 36% des répondants, d'améliorer les performances économiques, la compétitivité-coût et la viabilité économique des fermes wallonnes. Ceci en réduisant les charges (énergie et intrants chimiques) et en stabilisant les revenus. Les fermes

bénéficiaires ont significativement augmenté leur taille par rapport à leurs jumelles non bénéficiaires, mais sans modification significative de la main-d'œuvre. Une augmentation effective du chiffre d'affaires et des volumes de production est signalée respectivement par 35% et 42% des répondants à l'enquête.

- 27% des répondants mentionnent que l'aide permet de soutenir les stratégies d'amélioration de la compétitivité hors coût par le développement d'activités de diversification. La diversification contribue effectivement à augmenter les revenus et à mieux faire face aux aléas du marché. Le développement de produits à plus haute valeur ajoutée demeure une stratégie plus marginale mais qui semble avoir fonctionné pour 14% des répondants.
- Un répondant sur cinq affirme avoir développé de nouveaux marchés à travers une innovation de produits et/ou de circuits de distribution.
- L'amélioration des conditions de vie et de travail des exploitants est la motivation à investir la plus fréquemment citée (86%), devant l'amélioration de la viabilité économique (74%). Pour 79% des répondants, les investissements aidés ont effectivement contribué à alléger leur charge de travail et, pour 87% d'entre eux, ils ont aussi permis d'améliorer leur qualité de vie.
- Le renouvellement des générations est un enjeu fort en Wallonie. L'incitant à l'installation est reconnu comme déterminant pour 81% des répondants à l'enquête : soit ils ne se seraient pas installés sans cette aide, soit leur installation aurait eu lieu mais sous une autre forme (installation postposée ou étalée, à titre complémentaire uniquement, avec moins d'investissements...). La reprise

d'exploitations existantes demeure le mode d'installation largement dominant et se fait essentiellement dans le cadre familial. L'installation par création d'exploitation est très marginale, mais permet aussi le démarrage d'initiatives sur de petites surfaces sur lesquelles sont développées des productions horticoles ou maraîchères ou encore du petit élevage.

## Environnement

Plus de la moitié des dépenses du PwDR sont liées à l'environnement.

La biodiversité est la composante de l'environnement la plus ciblée par le PwDR. Différentes mesures du programme y contribuent : restauration d'habitats (Mesure 7.6), différentes méthodes des Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC-Mesures 10), Agriculture biologique (Mesures 11), Natura 2000 (Mesure 12), zones à contraintes naturelles (Mesure 13). En 2017, les MAEC concernaient 6.225 exploitations agricoles et l'agriculture biologique environ 1.400 exploitations.

Selon l'évaluateur, les actions du PwDR ciblées sur la biodiversité produisent des résultats effectifs sur une bonne partie des surfaces où elles sont appliquées. Cela concerne principalement les Mesures 7.6, restauration d'habitats, la Mesure 10-MAEC et la combinaison de la Mesure 10 avec les indemnités Natura 2000 (Mesure 12).

Cependant, en dépit de leur qualité, les mesures pertinentes telles que les MAEC n'arrivent pas à arrêter le déclin de la biodiversité des zones agricoles. Ceci s'explique par des facteurs externes au PwDR et par des faiblesses internes au programme. Citons par exemple les difficultés que les MAEC ont connues lors de la transition avec le PwDR précédent, l'ampleur relative de paiements moins

efficaces vis-à-vis de cet enjeu (comme les zones à contraintes naturelles) et la dispersion des MAEC. La conciliation des objectifs de biodiversité et de production reste par ailleurs un défi en quête de bonnes solutions techniques.

Une proportion plus limitée de mesures concerne la gestion de l'eau. Il s'agit surtout de la MAEC MB9 (autonomie fourragère) et de la Mesure 11 (aide à l'agriculture biologique). Elles sont largement combinées et recouvrent près de 12% de la Surface Agricole Utile (SAU). Le PwDR a principalement une contribution positive dans les régions herbagères, où il concourt à maintenir un bon état général des eaux, essentiellement de surface.

Quelques MAEC contribuent de manière marginale à la lutte contre l'érosion et à la gestion des sols : les MAEC MB5 (tournières) et MC7 et MC8 (parcelles et bandes aménagées). Cependant, les problèmes d'érosion persistent, sans que les interventions du PwDR ne les infléchissent sensiblement. Une difficulté fondamentale est que les bonnes terres de cultures sont à la fois celles où le risque d'érosion est le plus élevé et celles où les mesures environnementales du PwDR sont les moins attractives pour les agriculteurs. La baisse de la teneur des sols agricoles en matière organique, l'érosion et les problèmes associés (coulées boueuses, transferts vers les eaux de surface) restent des problèmes insuffisamment maîtrisés, en particulier au nord du sillon Sambre Meuse. Par ailleurs, la diminution des superficies de prairies permanentes se poursuit.

## Développement territorial

Concernant les effets du PwDR sur le développement territorial équilibré des économies et des communautés rurales, les évaluateurs soulignent :

- que sur la composante économique du développement local, les effets du PwDR pourraient être non négligeables (tourisme, micro entreprises, diversification agricole), mais qu'ils sont difficiles à apprécier à ce stade ;
- que, enfin, l'effet du PwDR sur la diversification des activités est particulièrement difficile à apprécier en l'absence d'indicateur.

## Soutien au développement local dans les zones rurales

Le soutien du PwDR au développement local dans les zones rurales est mis en œuvre à travers le programme LEADER et différentes mesures originales et très ciblées sur des composantes sociales locales (services de santé, lien social, insertion). Bien que l'ensemble des projets n'ait pas encore été réalisé, les évaluateurs soulignent :

- un effet qui semble déjà perceptible sur l'amélioration des services de santé (densité de médecins généralistes en zone rurale) ;
- un effet sans doute significatif sur la cohésion sociale, à travers le cumul de différents dispositifs (Mesures 7.2, 7.4, 16.9 et LEADER) ;
- une mise en œuvre de LEADER (118 projets, 37,2 % de la population rurale wallonne couverte par des groupes d'action locale (GAL)) dans la continuité de la période précédente, avec une extension territoriale et les mêmes points forts, ainsi qu'une volonté d'améliorer les points faibles relevés en 2007-2013 (transversalité notamment). A noter également la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation communs aux GAL (tableau de bord, autoévaluations) qui permettent aujourd'hui une réelle appropriation de l'évaluation et une véritable avancée dans la capacité d'appréciation des effets de LEADER.

## Innovation

- Même si la Wallonie n'a pas activé la Mesure 16.1 et son lien avec le Partenariat Européen pour l'Innovation pour « une agriculture productive et durable » (PEI-Agri), l'innovation est soutenue dans le cadre du PwDR 2014-2020. Elle est présente dans les

fermes wallonnes et a été identifiée lors de la Route de l'innovation qui a sensibilisé les acteurs du monde rural wallon à cette dimension basée sur les changements de pratiques. L'initiative a notamment débouché sur des groupes opérationnels et des implications dans des réseaux thématiques européens.

- Des actions très innovantes ont été soutenues au niveau de l'agriculture sociale, renforçant le lien entre le monde agricole et des publics fragilisés.
- La coopération touristique a aussi donné lieu à des projets réussis.
- Les critères de sélection des aides à l'investissement dans les entreprises ont tenu compte du caractère innovant. Par contre, il est difficile d'identifier les investissements innovants dans les exploitations agricoles alors que le secteur est contraint d'évoluer vers de nombreuses innovations technologiques et de pratiques face aux enjeux environnementaux, climatiques et de compétitivité. Toutefois, près d'un cinquième des bénéficiaires enquêtés déclarent avoir innové en matière de nouveaux produits ou marchés grâce à l'aide aux investissements reçue. Il est également noté que les projets innovants d'installation de jeunes agriculteurs rencontrent des contraintes fortes pour satisfaire les critères d'éligibilité (installation progressive non financée, délai trop court pour répondre aux critères minimum de viabilité...).
- En ce qui concerne les projets des GAL LEADER, une proportion importante de ceux-ci (>60%) est considérée comme apportant de l'innovation dans les territoires ruraux. Les thématiques les plus innovantes sont les animations culturelles en faveur de la cohésion sociale, l'action sociale, les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable. Les projets agriculture/biodiversité sont également bien classés.

### Plus d'infos :

**N'hésitez pas à vous plonger dans le rapport complet disponible sur le site du RwdR: [www.reseau-pwdr.be](http://www.reseau-pwdr.be)**

# RETOUR AU GOÛT ET À L'AUTHENTIQUE

Sainbiooz est la première filière belge de viande bovine bio. Cette coopérative met en avant la qualité de ses viandes et le savoir-faire des éleveurs membres. La filière est construite dans une logique de circuit court, maîtrisant toutes les étapes qui vont de l'éleveur à l'assiette du consommateur.

L'initiative de ce projet revient à Matthieu Barbay, 25 ans à peine, fils d'un ingénieur agronome et qui a toujours été en contact avec le milieu agricole. Si ses deux frères ont opté pour des études en boucherie, Matthieu s'est orienté dans les domaines de la comptabilité et de la fiscalité. Une formation qui vient renforcer les compétences de base nécessaires au succès du projet si la filière veut dégager de la valeur ajoutée et mieux contrôler la chaîne des valeurs.

*« La coopérative regroupe un ensemble de partenaires avec, bien entendu, les éleveurs, mais également des abattoirs et des transformateurs qui s'occupent de toutes les étapes, jusqu'à la mise en barquettes. Nous avons même un marchand d'aliments pour compléter l'alimentation directement produite à la ferme. Il est capable de répondre aux exigences de la coopérative et au cahier*

*des charges qu'on lui impose », nous explique Matthieu Barbay.*

C'est Matthieu qui, un jour, a déposé sur la table son idée de filière authentique et éthique qui respecte à la fois l'éleveur, l'animal, la nature et le consommateur. Sainbiooz rassemble deux générations d'éleveurs. Ce qui génère parfois des "chocs" en matière de techniques, mais qui permet de co-construire ce projet dans toutes ses dimensions. *« Résultat : nous sommes parvenus à créer cette première marque d'éleveurs de viande bio en Belgique qui sera disponible dans le courant du mois de janvier 2020 », insiste Matthieu. « Tous les éleveurs avec lesquels on a démarré étaient déjà en bio depuis plus de 5 ans, certains ayant même plus de 20 ans d'expérience. Ils ne font pas du bio pour avoir des primes, mais ils s'inscrivent dans une démarche de promotion d'une agriculture plus respectueuse de la nature, avec l'envie*

*de proposer des produits de qualité... Le challenge a plutôt été de leur dire : on va créer une marque, on va aller directement au contact du consommateur et on va lui proposer un produit parfaitement identifiable en rayon, réalisé dans le respect d'un cahier des charges spécifique et qui, en plus, vous rémunère de la bonne manière. »*

La filière garantit en effet aux éleveurs une plus-value de 8% par rapport au prix du marché. Une grille de prix a été fixée et quand l'éleveur met sa viande en production, il est déjà certain de la vendre à un prix défini. *« Nous sommes un peu le FAIREBEL de la viande bovine », souligne Matthieu.*

Par ses exigences de qualité, reprises dans une charte qui liste sept valeurs essentielles, Sainbiooz souhaite rendre du goût à la viande et offrir de la diversité à des consommateurs formatés par l'élevage industriel.

**Plus d'infos : [www.sainbiooz.be](http://www.sainbiooz.be)**

**C'est sur ce site que vous retrouverez les 7 engagements regroupés dans un cahier des charges qui permet à Sainbiooz de mettre sur le marché une viande bio de qualité optimale.**

**Vous y retrouverez également la genèse du projet, les races élevées et toutes les informations de contact. À terme, une carte reprenant les points de vente sera disponible.**





## Pourquoi un tel projet ?

**Matthieu Barbay** : « L'objectif est de défendre une agriculture à taille humaine, dans des fermes et exploitations familiales. Nous ne sommes clairement pas là pour faire de l'agro-business. L'idée est aussi de rendre une filière plus transparente, de recréer un lien entre l'éleveur et le consommateur. Cela fait trop longtemps que le producteur ne sait finalement plus ce que veut le consommateur final et, à l'inverse, ce dernier ne sait plus ce qu'est le métier du producteur. Les liens ont été rompus et nous voulons recréer des ponts entre les deux extrémités d'une chaîne. »

## Déployer une nouvelle marque de viande a-t-il nécessité un plan marketing solide ?

**M.B.** : « En réalité, nous avons mis en place trois démarches marketing. La première à destination des producteurs et du secteur de la viande de manière générale pour leur demander de nous faire confiance et leur présenter notre projet de filière. Une autre à destination

des distributeurs pour leur expliquer que l'on vient leur proposer quelque chose de différent. Nous proposons une marque, ce qui est nouveau pour eux. Cela implique une nouvelle façon de réfléchir et de travailler. Le 3<sup>ème</sup> axe marketing est à destination du consommateur, consiste à lui dire que l'on existe et que l'on propose tel produit. Goûtez-le, c'est notre meilleure publicité. »

## Même si vous faites vos premiers pas sur le marché dans les prochains jours à peine, comment voyez-vous l'avenir ?

**M.B.** : « Notre volonté est d'étendre la marque pour la faire rentrer dans les foyers belges. Une marque qui soit synonyme de produits de qualité et qui soit la garantie d'une agriculture rémunératrice, respectueuse de l'environnement, bref éthique. Notre volonté est de rompre avec une agriculture industrielle, pour passer à une agriculture qui vit avec son époque et tous les challenges auxquels elle doit faire face. Nos produits répondent à cette demande de qualité que l'on

retrouve dans des tendances de type frugalisme, où l'on consomme moins, mais mieux. »

Sainbiooz prévoit un déploiement à l'échelle nationale. La marque sera disponible dans la moyenne et la grande distribution, ainsi que dans les magasins spécialisés. Elle sera parfaitement identifiable grâce à ses barquettes spécifiques. Toutes les informations concernant le producteur seront présentes sur l'emballage.

La filière regroupe déjà plus de dix producteurs et des nouveaux rejoindront le groupe prochainement. Terminons en précisant que la charte qui reprend les sept valeurs pour assurer un élevage et une viande de qualité, découle d'une enquête menée auprès de consommateurs. La question de fond de cette enquête était : « Qu'est-ce que c'est, pour vous, une viande durable et responsable ? » Une question qui donne le ton sur les objectifs du projet. Il ne reste plus qu'à déguster...



# UNE AGRICULTURE PLUS EFFICACE GRÂCE AU NUMÉRIQUE

Digital Wallonia, mis en œuvre par l'Agence du Numérique (AdN), est le programme cadre de la Région wallonne en matière de développement numérique. Il fixe les objectifs des politiques publiques et cadre les soutiens aux initiatives privées en faveur du numérique. Plusieurs projets liés au secteur agricole sont mis en place dans ce contexte.

L'AdN, qui intervient notamment dans le domaine de l'économie numérique, a publié en 2018 un baromètre de maturité numérique des entreprises wallonnes. Le modèle montre globalement que les entreprises de la région peinent encore à tirer parti des opportunités de l'économie numérique. Une situation particulièrement vraie pour l'agriculture, avant-dernier secteur « le moins mature » (devant l'horeca).

« Cette situation, explique Fanny Delière, en charge du secteur agricole à l'AdN, est due à l'aspect non dématérialisable des produits agricoles (contrairement à ceux de la finance ou de la communication, par exemple) auquel s'ajoute une pyramide des âges vieillissante, les anciens étant moins enclins à développer leur pratique numérique que les plus jeunes. Enfin, la structure des exploitations agricoles étant souvent familiale et comptant peu de personnel, la gestion numérique y est de facto moins indispensable. »

## Promotion de l'agriculture de précision

Pour relever ces défis, l'AdN met en place plusieurs projets. L'agence contribue en particulier à promouvoir l'agriculture de précision dont l'objectif est d'optimiser les rendements en limitant les investissements.

« Le but est de produire mieux avec moins, explique Fanny Delière. Moins d'intrants, moins de ressources mises en œuvres, et moins d'efforts. » Les solutions apportées par l'agriculture de précision reposent sur le développement de trois piliers : l'introduction de techniques utilisant les satellites (GPS, images satellites), l'utilisation des technologies

de l'information et de la communication (outils connectés, Bluetooth, WIFI, 3G, GPRS, ISOBUS) et les possibilités quasi illimitées de la mécanisation (robotique, biomécanique).

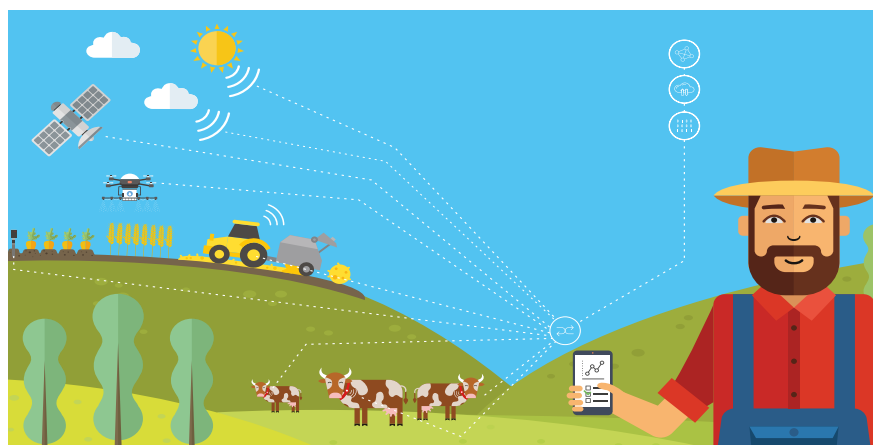
## Optimiser la rentabilité

Ces technologies sont utilisées dans le cadre plus large du Smart Farming. Définie par Digital Wallonia comme la « dissémination de technologies diversifiées combinée à une utilisation accrue d'informations collectées et traitées », l'approche a pour but d'aider à optimiser la rentabilité des exploitations agricoles tout en réduisant la pénibilité de certaines activités et l'empreinte environnementale. Digital Wallonia a lancé en 2017 un programme de sensibilisation pour développer son utilisation.

C'est dans ce contexte qu'a notamment été créée l'asbl WalDigiFarm qui réunit des acteurs privés et publics du secteur agricole wallon. L'association propose des formations dans des domaines spécialisés (une formation sur la « modulation intra-parcellaire

en grande culture » a par exemple eu lieu en novembre dernier). L'une des missions de l'asbl est aussi de favoriser l'usage et la valorisation des données agricoles en les réunissant sur une même plateforme : « Aujourd'hui, il existe un grand besoin d'agrégation des données éparpillées, » remarque Fanny Delière. « L'asbl devrait donc devenir une coopérative agricole numérique pour que les agriculteurs puissent récupérer leurs données et garder la main dessus. » Un projet similaire, porté par Elevéo asbl, a vu le jour dans le domaine de l'élevage : « WALLeSMART est une plateforme big data pour les éleveurs wallons, qui devait être liée aux autres données puisque beaucoup d'exploitations agricoles sont mixtes. »

Si l'utilisation du numérique dans le secteur agricole wallon est encore faible, le travail d'identification des moyens technologiques et la planification d'actions de sensibilisation mis en place par Digital Wallonia permettent aujourd'hui d'ouvrir des perspectives prometteuses pour l'agriculture wallonne.



## 28/03/20

### Carrefour des Ruralités

Venez découvrir et célébrer le dynamisme et la diversité de la ruralité lors d'un évènement convivial. Au programme :

- Animations sous chapiteau toute la journée
- Débats et conférences :
  - > « Manger mieux, facile à dire ! »
  - > « Wallonie, 2040, que sont devenus nos villages ? »
  - > « La nature est leur champ d'action, comment la protègent-ils ? »
- Clôture en images : projections de « Vaarheim » de Victor Ridley et de « Les Vaches n'auront plus de nom » d'Hubert Charuel (Petit Paysan), suivies d'un échange avec Terre-en-vue et Agricall

Le tout dans le centre de Rochefort, au Centre culturel et au Square de l'Amitié.

Cette année, le Carrefour des Ruralités se tiendra dans le cadre de la 7<sup>ème</sup> édition du Festival du film sur la ruralité A Travers Champs.

**Plus d'infos :** [www.reseau-pwdr.be](http://www.reseau-pwdr.be)



## 30/01/20

### Rencontres de l'Agriculture sociale

Le GAL des Plaines de l'Escaut propose une journée d'échanges, de rencontres et d'ateliers sur le thème de l'agriculture sociale.

**Plus d'infos :**  
<http://plainesdelescaut.be>

## 31/03/20

### Forum for the future of agriculture

La conférence annuelle du forum sur le futur de l'agriculture rassemble chaque année des intervenants pour envisager l'avenir de l'agriculture européenne et mondiale.

**Plus d'infos :**  
[www.forumforagriculture.com](http://www.forumforagriculture.com)

## COMMUNICATION

### Les projets FEADER wallons se dotent d'un site, d'un logo et d'un slogan

« L'Europe et la Wallonie soutiennent une ruralité dynamique ». Grâce à ce slogan et au logo ci-contre, vous pourrez à présent reconnaître en un coup d'œil un projet wallon soutenu par le FEADER.

Et pour illustrer au mieux ce vaste réseau, nous vous proposons de découvrir le site [www.feader-wallonie.be](http://www.feader-wallonie.be). Tout récemment créé par le RwDR, il vous emmène à la rencontre de porteurs de projets cofinancés par le FEADER et la Wallonie. Grâce à des reportages et galeries photos répartis en six catégories (agriculture, tourisme, santé/social, biodiversité, énergie et forêts), il vous fera découvrir tout le dynamisme de la Wallonie rurale.

**Plus d'infos :** [www.feader-wallonie.be](http://www.feader-wallonie.be)



## CELLULE D'ANIMATION DU RÉSEAU WALLON DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Rue de Liège 83  
4357 Limont (Belgique)  
Tél./Fax : +32 19 54 60 51  
Courriel : info@reseau-pwdr.be  
Site web : www.reseau-pwdr.be

4<sup>e</sup> trimestre 2019

Réseau wallon de Développement Rural  
Cellule d'Animation du RwDR

### NOTRE ÉQUIPE

**Benoît Delaite, Jérôme Mabilie, Jean-Noël Degeye et Laurent Turneer** : chargés de mission en charge de l'animation des groupes de travail thématiques.  
Tél. : +32 19 54 60 51

**Émilie Bievez** : plaque-tournante de l'information entre les membres du Réseau et l'équipe de la CAR, elle est responsable de la gestion administrative et logistique.  
Courriel : e.bievez@reseau-pwdr.be  
Tél. : +32 19 54 60 51

**Cécile Nusgens** : chef de projet chez Cible Communication, gère la réalisation des supports de communication.  
Courriel : cecile.nusgens@cible.be  
Tél. : +32 4 387 87 03

**Xavier Delmon** : coordinateur de l'équipe, il a en charge les aspects de gestion quotidienne de la cellule. C'est également lui qui anime la Commission permanente.  
Courriel : x.delmon@reseau-pwdr.be  
Tél. : +32 495 77 93 96

**Coralie Meurice/Mélie Mertz** : responsable du Centre de Ressources, de la mise à jour régulière du site web et des outils TIC, elle apporte un soutien aux activités de communication.  
Courriel : c.meurice@reseau-pwdr.be  
Tél. : +32 19 54 60 51

Le numéro 42 de Ruralités est imprimé en 5.000 exemplaires, distribués gratuitement au monde rural en Wallonie et en Europe.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Benoit Vignet, Xavier Delmon, Coralie Meurice, Mélie Mertz, le GAL de la Botte du Hainaut, le GAL Nov'Ardenne, le GAL Ardenne Méridionale, le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier, Christophe Servais, Jérôme Mabilie.

Crédits photos : François-Xavier Cardon, Latitude 50, Philippe Laurenc, GAL/Parc Naturel de Gaume, Arnaud Siquet, Alinea Ter scrl, Antonio Ramirez, GAL de la Botte du Hainaut, GAL Ardenne Méridionale, GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier, Sainbiooz, Digital Wallonia, E-Square, Gare!, Le Monty, AgriLab, La Ferme Coworking, Accueil Champêtre en Wallonie.

Éditeur responsable : Xavier Delmon, 83 rue de Liège - 4357 Limont

Avec le soutien de la



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
L'Europe investit dans les zones rurales.

